



Balade motos et de side-cars historique COLIGNY -Règlement particulier-

1) Présentation :

Dans le cadre de la montée historique Maurice VIOLLAND de Coligny, l'Union Motocycliste de l'Ain organise une balade en motos et de side-cars anciens dénommée :

Balade de Coligny le samedi 27 septembre 2025,

Aucune mesure de temps ne sera effectuée et il n'y aura pas de classement.

2) Véhicules admis :

La balade est ouverte aux motocyclettes de tourisme **inscrites à la montée historique du 28 septembre 2025**. Les machines devront être **immatriculées**, être **à jour du contrôle technique et être assurées**.

3) Participants :

Les pilotes devront être en possession du **permis de conduire** et d'une **attestation d'assurance**.

Le nombre d'engagé est limité à **20 participants**.

Le participant reste seul responsable des dégâts matériels pouvant arriver à son véhicule, ceux-ci n'étant en aucun cas de la responsabilité de l'organisation.

4) Engagement :

Les inscriptions se feront par correspondance et seront closes le samedi 27 Septembre 2025.

Le droit d'engagement est de **15 € par moto** ou par side-car. Cette inscription donne droit à 1 boisson.

TOUTE ANNULATION SANS PREVENIR 48 HEURES AVANT NE SERA PAS REMBOURSEE.

Toute demande d'engagement **non accompagnée du règlement** ne sera pas prise en compte. Pour ceux ne possédant pas de chéquier, un virement bancaire préalable sera exigé.

Aucun paiement d'engagement ne sera accepté sur place.

5) Accueil :

Nous accueillons les concurrents à partir du samedi 10H00 sur site.

6) Vérifications administratives :

Les organisateurs vérifieront l'attestation d'assurance de chaque machine.

Les contrôles administratifs seront ouverts le **Samedi 27 septembre de 10H00 à 12H00.**

7) Horaires et déroulement :

Les concurrents respecteront le code de la route.

Le départ s'effectuera du parking devant le Stade de football à **14h00.**

Un véhicule ouvrira la route au groupe.

Le retour sera terminé à **18h30 maximum.**

Un véhicule de fermeture suivra le dernier participant.

8) Réclamations :

Cette manifestation se déroulant sans classement, aucune réclamation ne sera admise, chaque participant devra accepter les décisions des organisateurs.